

fiche d'identité

- **NOM** : Société nouvelle des établissements modernes de boissons gazeuses (SNEMBG).
- **LIEU** : Le Lamentin.
- **ACTIVITÉ** : production, embouteillage et distribution de boissons gazeuses.
- **EFFECTIF** : 120 salariés.

l'essentiel

- **EN 2007**, la certification OHSAS 18001 de l'entreprise a été l'occasion d'une remise à plat de l'ensemble des postes de travail et des produits utilisés pour évaluer les risques.
- **DIVERS AMÉNAGEMENTS** ont été réalisés au fil des ans. L'activité a été mécanisée sur toute la ligne de production afin que les opérateurs portent le moins possible. Les nuisances sonores générées par le compresseur ont été réduites lors du remplacement de ce dernier.
- **À L'ENTREPÔT** logistique, des moyens de manutentions mécanisés électriques ont été développés, et les flux de circulation entre types de véhicules séparés.

LE CHIFFRE

40 000

bouteilles par heure peuvent sortir des lignes de production de l'entreprise. Il se passe moins d'une demi-heure entre le soufflage des bouteilles vides en PET et le conditionnement en bout de ligne.

DEPUIS SA CERTIFICATION OHSAS 18001, la SNEMBG, entreprise martiniquaise qui produit et distribue des boissons gazeuses, mène une politique d'amélioration continue des conditions de travail auprès de ses équipes, à la production et à la logistique.

AGROALIMENTAIRE

Des sodas zéro... TMS



© Gaël Kerbaol/INRS

En Martinique, tout le monde la connaît comme « l'usine coca ». La SNEMBG (Société nouvelle des établissements modernes de boissons gazeuses), située au Lamentin, produit les boissons gazeuses commercialisées sur toute l'île, ainsi qu'en Guadeloupe, Guyane et métropole pour près de la moitié de ses volumes. Coca-Cola, Orangina, Riqlès, Canada Dry, Oasis, ainsi que toutes les déclinaisons de sa marque Royal Soda sont produites et mises en bouteille ici. Créée au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'usine est installée sur ce site depuis 1987. Près de 150 références représentant plus de 40 millions de litres y sont produites chaque année. Elle emploie aujourd'hui 120 salariés et fonctionne en 2x8, de

6h à 22h. Si la production s'est largement automatisée, l'activité soumet encore les salariés à des manutentions manuelles, en particulier lors de la préparation des commandes, ainsi qu'à des nuisances sonores à la production. « Nous nous sommes engagés dans une politique de certification OHSAS 18001 en 2007, nous sommes repartis de zéro à l'époque sur la gestion de la prévention des risques, relate Jean-Marc Winsback, le directeur. L'idée était de remettre à plat toutes nos connaissances. Nous avons fait de cette certification un outil de management en interne et on n'a pas été déçus du résultat. » L'ensemble des produits chimiques employés dans le process ont été vérifiés et l'ensemble des postes de travail analysés pour évaluer les expositions du per-

Céline Ravallec

sonnel aux risques avant de les traiter, le cas échéant. « Nous avons fait un gros travail sur le document unique, répertorié tous les processus, explique Evelyne Frigere, technicienne qualité et secrétaire du CHSCT, dans l'entreprise depuis vingt ans. Cela nous a permis d'affiner nos connaissances et d'avoir une vue d'ensemble sur tous les risques dans les différents processus, y compris les nouvelles machines. Au quotidien, nous essayons d'être le plus possible dans l'anticipation. » Résultat : au fil du temps, l'entreprise a subi nombre d'aménagements en faveur de la prévention des risques professionnels.

À la production, les manutentions sont devenues moins présentes du fait de l'automatisation des lignes. Là, ce sont les nuisances sonores qui ont fait l'objet d'efforts. Le compresseur d'air, « un sifflet géant » comme le décrit le directeur, émettait un bruit qui avoisinait les 108 dB. Il a été remplacé par un élément moins bruyant (90 dB) et installé dans un local spécifique éloigné de la centrale. Des analyses de concentration de CO₂ dans la salle d'embouteillage ont été également réalisées avec le service de santé au travail. Les résultats avaient montré des taux relativement élevés (6450 ppm), bien que ne dépassant pas les limites réglementaires. « Nous avons développé un nouveau système de carbonatation et mis au point une nouvelle machine en 2015, poursuit Jean-Marc Winzback. Grâce à cela, les gains ont été énormes, nous ne sommes plus qu'à 2325 ppm. Et en matière de productivité, elle répond à l'ensemble de nos besoins. »

Production et logistique

À l'entrepôt logistique, à quelques kilomètres de là, sur la commune de Bois-Rouge, des moyens de manutention mécanisés ont été achetés afin de faciliter les tâches des préparateurs de commandes : chariots électriques (pour les activités en intérieur), thermiques (pour les activités en extérieur), transpalettes à hauteur variable et mini-gerbeurs

À l'entrepôt logistique, un réel effort a été réalisé avec l'acquisition de moyens de manutention mécanisés afin de faciliter les tâches des préparateurs de commandes. Par exemple, des filmeuses automatiques de palettes ont été installées pour limiter les postures contraignantes.



L'entreprise n'a pas attendu d'obtenir les contrats de prévention pour lancer les réflexions et les investissements.



jusqu'à 1,20 m sont à disposition. « La préparation de commandes reste une activité très physique et usante à la longue, remarque Jacques Taco, le responsable logistique. C'est pourquoi nous évitons de laisser les salariés trop longtemps sur cette activité. Nous préférons que les gens tournent. En cas de surcroît d'activité, un volant d'intérimaires vient ponctuellement compléter l'effectif de l'entreprise. »

Un livret d'accueil est remis aux nouveaux embauchés, avec les consignes de sécurité à respecter sur le site. Tous ont suivi la formation Prap (Prévention des risques liés à l'activité physique). Le sol

leure volonté, les aménagements de l'espace de stockage, d'une capacité de 4000 palettes, ne sont pas simples : l'entreprise est locataire des lieux.

Parmi le personnel de SNEMBG, c'est la population des seize chauffeurs routiers qui reste la plus exposée en matière d'accidents, le plus souvent bénins (glissades, chutes de plain-pied). « Ce sont eux qui effectuent les livraisons dans les petites surfaces, supérettes, stations-service, petites boutiques, poursuit Jacques Taco. Nous n'avons aucun pouvoir sur la configuration des lieux de livraison et l'accès aux espaces de stoc-



© Gaeil Kerbaol/INRS

a été recouvert d'une peinture époxy antidérapante pour limiter les risques de chute de plain-pied. La circulation des poids lourds, des véhicules légers, des engins de manutention et des piétons a été réorganisée de façon à séparer les flux. Des filmeuses de palettes automatiques ont été installées pour limiter les postures contraignantes lors de cette opération. Le responsable de l'entrepôt reconnaît également que même avec la meil-

kage, qui peuvent être sources d'accidents. » L'entreprise a fait l'objet de plusieurs contrats de prévention ces dernières années sur ces différents équipements. « La SNEMBG a une véritable démarche de prévention réfléchie, résume Véronique Son, contrôleur de sécurité à la CGSS de la Martinique. Elle a fait l'objet de contrats de prévention mais n'a pas attendu de les obtenir pour lancer les réflexions et les investissements. » ■